

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-007092

260526

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7743

Société :

R.A.N

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Retraité

Nom & Prénom : CHRAIBI SAAD

Date de naissance : 22/12/1949

Adresse : Résidence OCEAN PALM SIDI B. AROUS

DAR BOUARZA CASABLANCA

Tél. : 0521 10 24 74

Total des frais engagés : 1452,30 + 360,02 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/12/2013

Age : 73

Nom et prénom du malade : Saad

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : T Prostite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 10/12/2013

Signature de l'adhérent(e) :

8



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/10/2023			300 dh	<i>CLINIQUE D'ONCOLOGUE 22, Avenue Ahmed Ben Abdellah Tél: +212 522 37 66 41 66 L.D.: +212 522 37 67 20 99</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE OCEAN PALM HARIA NAJWA Docteur en Pharmacie Lot Ocean Palm GMS Imm 14 MAG n°1 Dzemmour - Dar Bouazza INPE: 09210361</i>	2023	502 dh

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

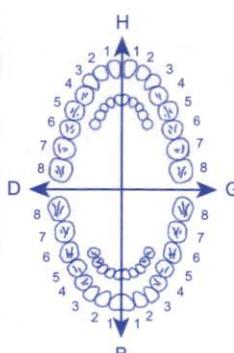
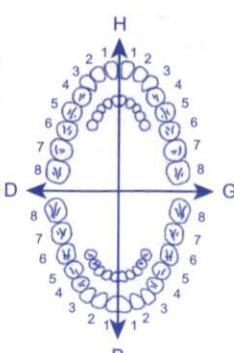
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>FIRST CLASS MEDICAL 65, Rue Abou Bakr Mohamed Ibnou Zayd Quartier des Hôpitaux Casablanca 05 22 474 751 - 0522 474 751 Contact: firstclassmedical.com</i>	11-11-23 20/05/23					<i>FIRST CLASS MEDICAL 65, Rue Abou Bakr Mohamed Ibnou Zayd Quartier des Hôpitaux Casablanca 05 22 474 751 - 0522 474 751 Contact: firstclassmedical.com</i>
						350,00dh

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G
D	00000000	00000000	B	
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr FATIMA BEN ABID  
oncoLogue

Diplômée de L'université de Paris  
EX Médecin à René Huguenin

diagnostic et traitement des cancers  
soins de support en onco-hématologie

الدكتورة فاطمة بن عبيد  
اختصاصية في علاج الأورام

خريجة كلية الطب بباريس  
طبيبة سابقة بمستشفى رينيه هوجيبين

تشخيص وعلاج الأورام  
الرعاية الداعمة في الأورام وأمراض الدم

CO16  
clinique d'oncologie  
16 November

30/03/203.

Dr Chroib Sood.  
280,00

LOT: 22122B  
EXP: 05/2024  
PVC: 280.00DH

Systamiv 1/6 x 0 كبس.  
100 Innotonus 1/6 x 0 كبس

22051 0125  
LOT PER  
Rx

109.00

170 Chopron 1cp x 31 x 0 كبس

PPV: 17DH30  
EXP: 10/2025  
LOT: 28064-3

open la cure

PHARMACIE OCEAN PALM  
HARIT NAJVA  
Docteur Pharmacie  
Lot Ocean Palm GH3 Imm 14 MAG 61  
D 32 Zemmour - Dar Bouazza  
Tel: +212 520 63 63 - INPE: 09210537

PPV: 96DH00  
PER: 03/25  
LOT: L3553-1

96,00 Procol 1 x 21 x 0 كبس

Cutec 1 cp le cutis x 0 كبس

à démonter la ville de la chine

- +212 (6) 69 00 00 48
- +212 (5) 37 67 17 17 L.G
- +212 (5) 37 66 41 66 L.D
- +212 (5) 37 67 29 29
- fbenabid@co16.ma

CO16 Clinique d'oncologie 16 November

22 Avenue Ahmed BaLafrej - rabat  
Clinique@co16.ma

Dr FAtma BEN ABID  
oncologue

diplômée de L'université de Paris  
EX Médecin à René Huguenin

diagnostic et traitement des cancers  
soins de support en onco-hématologie

الدكتورة فاطمة بن عبيد  
اختصاصية في علاج الأورام

خريجة كلية الطب بباريس  
طبيبة سابقة بمستشفى رينيه هوجنین

تشخيص وعلاج الأورام  
الرعاية الداعمة في الأورام وأمراض الدم

CO16  
CLINIQUE D'ONCOLOGIE  
16 NOVEMBRE

Dr Chraibi Saad.

1/ Cinquième Spéciale  
Colostomie.

2/ Poches MEDICAL  
Colostomie 10 poches

FIRST CLASS MEDICAL  
6, Rue Abou Bakr Mohamed Ibnou Zar  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
05 22 474 751 - 0522 44 782  
firstclassmedical.ma

30/09  
FIRST CLASS MEDICAL  
6, Rue Abou Bakr Mohamed Ibnou Zar  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
05 22 474 751 - 0522 44 782  
contact@firstclassmedical.ma

Le 30/09/23

11-6-23

$$10 \times 35 = 350$$

$$10 \times 70 = 700$$

- +212 (6) 69 00 00 48
- +212 (5) 37 67 17 17 L.G
- +212 (5) 37 66 41 66 L.D
- +212 (5) 37 67 29 29
- fbenabid@co16.ma

Clinique d'oncologie 16 novembre

• 22 Avenue Ahmed BaLafrej - rabat

• clinique@co16.ma



## FIRST CLASS MEDICAL

Matériel médicale  
65 Rue Abou Bakr Mohamed Ibno Zahr  
Quartier des Hôpitaux  
Casablanca

# Facture

Numéro	Date
FAC231968	10/05/23
<b>Code Client</b>	
<b>CCLTCMPT0</b>	
<b>Représentant</b>	

Mr CHRAIBI SAAD

Référence	Désignation	Qté	P.U. T.T.C.	Remise	Net T.T.C.	Montant T.T.C.	% TVA
AO29L	CEINTURE COLOSTOMIE 16CM L	1	350,00		350,00	350,00	20%

Code	Base	Taux	Montant TVA
C020	291,67	20%	58,33
<b>Total</b>	<b>291,67</b>		<b>58,33</b>

<b>Total HT</b>	291,67
<b>Total TVA</b>	58,33
<b>Total TTC</b>	350,00

Arrêté la présente facture à la somme de :

Trois cent cinquante Dirham(s)

**FIRST CLASS MEDICAL**  
65, Rue Abou Bakr Mohamed Ibou Zahr  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
05 22 474 751 - 0522 474 782  
contact@firstclassmedical.ma

Téléphone : 0522 47 47 82

Télécopie : 0522 47 47 51

E-Mail : firstclassmedical7@gmail.com

Capital : 100 000,00

Taxe Professionnelle : 36332161

N° Identifiant Fiscale : 40270663

Registre de commerce : 191005

Banque Attijari Wafa Bank Agence Casa Hassan Sghir RI 007 780 0003638000000 400 73

C.N.S.S. : 7962196

I.C.E. : 000102204000045

Site :



## FIRST CLASS MEDICAL

Matériel médicale  
65 Rue Abou Bakr Mohamed Ibno Zahr  
Quartier des Hôpitaux  
Casablanca

# Facture

Numéro	Date
FAC231578	11/04/23
<b>Code Client</b>	
<b>CCLTCMPT0</b>	
<b>Représentant</b>	

Mr CHRAIBI SAAD

Référence	Désignation	Qté	P.U. T.T.C.	Remise	Net T.T.C.	Montant T.T.C.	% TVA
COL1004	SUPPORT COLO/ILEO SENSURA 70 MM..	10	35,00		35,00	350,00	20%
COL1038	POCHE COLO/ILEO SENSURA 2 PIECES 70 MM..	10	30,00		30,00	300,00	20%

Code	Base	Taux	Montant TVA
C020	541,67	20%	108,33
<b>Total</b>	<b>541,67</b>		<b>108,33</b>

*FIRST CLASS MEDICAL  
65, Rue Abou Bakr Mohamed Ibno Zah  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
05 22 474 751 - 0522 474 782  
firstclassmedical@gmail.com*

<b>Total HT</b>	541,67
<b>Total TVA</b>	108,33
<b>Total TTC</b>	650,00

Arrêté la présente facture à la somme de :

Six cent cinquante Dirham(s)

Téléphone : 0522 47 47 82

Télécopie : 0522 47 47 51

E-Mail : firstclassmedical7@gmail.com

Capital : 100 000,00

Taxe Professionnelle : 36332161

N° Identifiant Fiscale : 40270663

Registre de commerce : 191005

Banque Attijari Wafa Bank Agence Casa Hassan Sghir RIB 07 780 0003638000000 400 73

C.N.S.S. : 7962196

I.C.E. : 000102204000045

Site :